



Règlement des terrains de pétanque du jardin du Casino

- La Ville du Locle met gratuitement à disposition de la population les terrains de pétanque du jardin du Casino, en accès libre. Leur utilisation se fait sous l'entière responsabilité des usagers-ères. La Ville décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage matériel.
- Une attitude respectueuse, bienveillante et courtoise est attendue des usagers-ères. Tout comportement perturbateur, agressif ou irrespectueux est contraire à l'esprit du site. Les personnes ne respectant pas cet esprit n'y ont pas leur place.
- Afin de ne pas détériorer les installations, seuls les jeux de pétanque y sont autorisés.
- Les terrains sont accessibles de 10h00 à 22h00. L'utilisation des terrains est strictement interdite en dehors de ces horaires afin de respecter la tranquillité du voisinage.
- Lors de l'utilisation des terrains, il est interdit de les traverser ou de courir à proximité afin d'éviter tout risque d'accident. Les boules de pétanque doivent être utilisées de manière responsable et tout lancer dangereux ou inconsidéré est prohibé.
- Chaque usager-ère est responsable de la propreté des terrains et de ses abords. Des poubelles sont mises à disposition pour les déchets ainsi que des cendriers.
- Les animaux sont autorisés aux abords des terrains, à condition qu'ils soient tenus en laisse et que leurs propriétaires veillent à ce qu'ils ne perturbent pas les joueurs-euses.

